

Avis aux personnes intéressées

Régie de l'énergie

Demande d'adoption de la norme de fiabilité PRC-006-NPCC-2 – Délestage en sous-fréquence automatique (Dossier R-4131-2020)

Objet de la demande

Hydro-Québec, par sa direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le **Coordonnateur**), a déposé, le 18 août 2020, une demande auprès de la Régie de l'énergie (la **Régie**) visant l'adoption de la nouvelle norme de fiabilité régionale du *Northeast Power Coordinating Council* (NPCC) PRC-006-NPCC-2 ainsi que de son annexe Québec, dans ses versions française et anglaise (la **Demande**).

La norme PRC-006-NPCC-2 établit pour le NPCC des exigences de programme de délestage en sous-fréquence plus rigoureuses et plus spécifiques que celles de la norme PRC-006-3, qui est de portée continentale et en vigueur au Québec depuis le 1^{er} octobre 2018.

La demande est soumise en vertu des articles 31(5°), 85.2, 85.6 et 85.7 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* (la **Loi**).

Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera la Demande par voie de consultation.

Les personnes intéressées pourront soumettre à la Régie une demande d'intervention, le formulaire Liste des sujets et un budget de participation conforme aux exigences du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* (le **Règlement**) et au Guide de paiement des frais des intervenants 2020 (le **Guide**) **au plus tard le 9 octobre 2020 à 12 h**. Le Coordonnateur pourra commenter ces demandes **au plus tard le 15 octobre 2020 à 12 h**. Toute réplique des personnes intéressées devra être soumise **avant le 19 octobre 2020 à 12 h**.

La demande, les documents afférents, la Loi, le Règlement et le Guide sont disponibles sur le site internet de la Régie au www.regie-energie.qc.ca.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452
Télécopieur : 514 873-2070
Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

